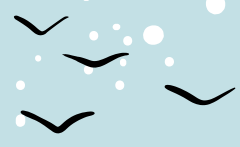




**SAINT
VINCENT
SUR JARD**

BULLETIN MUNICIPAL



HIVER 2024-2025

UN COLLECTIF À VOTRE SERVICE

Le conseil municipal de Saint-Vincent-sur-Jard est composé de 15 élus.

LE BUREAU MUNICIPAL



Olivier DALMASSO
Maire



Corinne EVRA
1ère Adjointe
*Action sociale,
Relations extérieures,
Action touristique,
Information et communication.*



Nicolas FAY
2ème Adjoint
*Voirie et bâtiments
communaux.*



Aurélie RAFFINEAU
3ème Adjointe
*Aménagement du territoire,
Préservation de l'environnement,
Gestion des risques.*



Dominique REVELEAU
4ème Adjoint
*Finance,
Développement
économique et culturel,
Jeunesse,
Éducation et du sport.*

LES CONSEILLERS



Murielle TEMPLE
Conseillère municipale



Rodolphe VRIGNAUD
Conseiller municipal



Annie BAZIN
Conseillère municipale



Jérôme ARCOURT
Conseiller municipal



Lauryne GAUDET
Conseillère municipale



Fabrice BLUTEAU
Conseiller municipal



Sylvie BOUVILLE
Conseillère Municipale



Marie Murail
Conseillère municipale



Patricia DELAHAYE
Conseillère municipale



Chantal Desvignes
Conseillère municipale

Élus de la majorité

Élus de la minorité



ÉDITO DU MAIRE



Chères Vincentaises, chers Vincentais, chers amis,

En cette saison hivernale qui s'installe dans notre commune, je tiens à vous adresser quelques mots pour faire le point sur nos projets en cours et à venir. L'hiver, bien que synonyme de froid et de journées plus courtes, est aussi une période propice à la réflexion, au bilan et à la préparation de ce qui s'annonce pour l'année prochaine.

Cette année, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer notre cadre de vie. La rénovation des infrastructures publiques, les projets de développement durable, ainsi que les actions pour renforcer la cohésion sociale au sein de notre communauté sont au cœur de notre engagement. Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué et contribuent encore à ces avancées, qu'il s'agisse des équipes municipales, des bénévoles, ou de vous, chers habitants, qui participez activement à la vie de notre commune.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite aussi souligner l'importance de la solidarité. Nous avons mis en place plusieurs actions pour venir en aide aux plus fragiles, notamment les personnes âgées et les familles en difficulté. Que chacun de nous puisse faire un geste pour apporter un peu de chaleur et de réconfort autour de soi !

Enfin, je vous invite à consulter les pages de ce bulletin pour découvrir les événements et activités organisés dans les semaines et mois à venir.

Saint-Vincent vit également en dehors de la période estivale. Vous avez été nombreux à participer à notre deuxième édition du marché de Noël, et nous espérons que vous serez tout autant lors des prochaines animations portées par la mairie ou les associations. Ces moments partagés sont autant d'occasions de renforcer les liens qui nous unissent déjà.

Je vous souhaite un très bel hiver, rempli de bonheur et de convivialité. Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie chaleureux et accueillant pour chacun.

Joyeux Noël et excellente année 2025 !

Bien chaleureusement,

Olivier Dalmasso
Le Maire



BILAN MI-MANDAT

Le 25 juin 2023 à l'occasion de l'élection municipale, vous nous avez fait confiance.



Les prochaines élections municipales sont, à ce jour, prévues en mars 2026. Nous sommes donc aujourd'hui à mi-mandat. Il nous semble important, voire indispensable, de vous rendre compte, en toute transparence, de ce que nous avons réalisé par rapport à nos engagements de campagne. Vous le verrez, beaucoup a déjà été fait. Il en reste encore à réaliser et nous le réaliserons !

Notre détermination est intacte. Nous continuons et continuerons d'agir avec vous seuls guides Saint-Vincent-sur-Jard, ses habitants et la préservation de notre merveilleux territoire !

SOLIDARITÉ, CONVIVIALITÉ, FIERTÉ VINCENTAISE

- ✓ Améliorer et structurer le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale pour une plus grande efficacité (tenue d'une permanence municipale ; mise en place de relais d'actions pour renforcer l'autonomie de nos aînés ; développement d'un dispositif d'information et d'entraide en cas d'évènement exceptionnel (tempête, canicule).
- ✓ En lien avec les associations présentes sur la commune, organisation d'évènements intergénérationnels.
- ✓ Créer une fête de village au printemps, portée par la mairie pour affirmer l'identité Vincentaise et assurer une cohésion populaire.

Réactivation du CCAS dès juillet 2023. Participation de Vincentais aux actions du CCAS et au suivi des plus fragiles d'entre nous. Création d'une réserve citoyenne de sécurité civile

Étroite collaboration avec les associations dans l'organisation d'après-midi dansants, repas, cérémonies...

Réalisée le 21 juin 2024 et planifiée le 17 mai 2025. Également prévu le « Bain des Zinzins » à l'occasion de la Saint-Vincent le dimanche 26 janvier.

Trimestriellement, des matinées d'échange et d'information sont organisées. Réalisation de réunions publiques sur les sujets dimensionnants pour notre territoire.

INFORMATION, COMMUNICATION ET ÉVALUATION

- ✓ Renforcer la communication avec les outils internet de la mairie, les panneaux d'affichage physiques et numériques, la rédaction de lettres d'information, la poursuite de la parution d'un bulletin municipal semestriel étayé et illustré...
- ✓ Créer des rencontres régulières d'information, de partage et de convivialité animées par l'équipe municipale pour vous rendre compte des réalisations, du suivi des actions et des projets en cours (*autour d'un verre de l'amitié*).

Chaque année, parution de 2 bulletins municipaux et de 2 gazettes. Développement en cours d'un nouveau site internet. Page Facebook actualisée régulièrement et ouverture d'un compte Instagram.

Retroussage de galets et de sable le long de notre littoral. Définition d'une stratégie de gestion du trait de côte. Prise en compte du littoral dans l'élaboration du PLU-I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Chaque projet municipal s'accompagne d'une étude sur la géothermie et sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Intégration paysagère d'installations nouvelles (laverie automatique) ou existantes (toilettes publiques de l'esplanade)

Volonté politique permanente et action continue.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- ✓ Préservation du littoral et prise en compte des risques associés (*Protection du trait de côte et sensibilisation de la population locale et des estivants aux problématiques littorales*).
- ✓ Engagement de la commune dans la **transition énergétique** et la décarbonation (pour tous projets communaux, étude systématique sur les consommations énergétiques, les matériaux et l'intégration environnementale).
- ✓ Préserver nos paysages ruraux et favoriser la biodiversité (*Politique de maîtrise foncière communale des zones sensibles et à enjeux ; maintenir les continuités écologiques ; réseaux de haies, mares...*).

ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORT

- ✓ Accroître l'**attractivité** de l'école (conduire une réflexion sur les infrastructures d'accueil des enfants en lien avec les enseignants, le personnel périscolaire et les parents ; maintenir et soutenir la qualité des services aux familles).
- ✓ Créer et développer des lieux de jeux, de rencontres et d'activités sportives pour tous (aire de jeux, piste BMX ...).
- ✓ **Nos enfants, futur de Saint-Vincent !** Création d'un conseil municipal de la jeunesse (les 6-18 ans).

Projet de rénovation et d'agrandissement de l'école lancé. Actuellement en phase de conception. Réception de chantier espérée en 2028.

Pumptrack ouvert en août 2024.
Aire de jeux ouverte en novembre 2024.
Terrains de pétanque opérationnels en mai 2024.
Jeux pour les petits sur l'esplanade.

Conseil Municipal des Jeunes actif depuis avril 2024.

PLU-I en cours d'élaboration avec la volonté de conserver l'authenticité Vincentaise.

AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ✓ Contribuer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal raisnable, réfléchi et concerté.
- ✓ Valoriser l'espace naturel en y intégrant des **boucles de promenade** (création d'une liaison douce connectant le centre-bourg à la plage via la vallée du Goulet).
- ✓ Continuer à **dynamiser le centre-bourg** en pérennisant l'offre existante, en aidant à l'installation de nouveaux commerces de proximité et en favorisant l'émergence de nouveaux services (élargir l'offre de soins grâce à un nouveau cabinet médical ; développer les commerces et le marché ; rénover la salle des fêtes Clemenceau pour la rendre plus fonctionnelle, performante, moderne et aménager son parking
- ✓ Préserver l'activité agricole (mettre fin à l'urbanisation dispersée ; avoir une gestion économe du foncier).

Lancement de projets (création d'un pôle santé ; développement des commerces...)

Création d'une liaison douce le long du Goulet : étude « 4 saisons » en cours : de la terre à la mer.

Intégré aux travaux sur le PLU-I



COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les projets d'infrastructure : où en sommes-nous ?

La beauté de Saint-Vincent réside en son paysage rural et littoral. Elle résulte aussi de ses bâtiments publics dont certains d'entre eux nécessitent de lourds travaux. Ainsi :

- Le clocheton de l'office de tourisme (OT) présente des infiltrations et doit donc être rénové. L'intérieur même de l'OT doit être rafraîchi.
- L'église doit faire l'objet d'une grosse rénovation extérieure et intérieure.
- L'école doit être mise aux normes et les modulaires accueillant nos enfants depuis trop longtemps, être remplacés par un bâtiment permettant une parfaite instruction.

Ces travaux sont en cours de définition avec nos partenaires.

Les enjeux financiers sont importants mais notre patrimoine historique ainsi que l'instruction des jeunes Vincentais ne peuvent souffrir d'attentisme.

Enfin, depuis de nombreuses années, l'idée d'une coulée verte reliant la terre à la mer circule dans Saint-Vincent. L'étude de faisabilité de cette liaison douce est en cours. Sa réalisation, si elle est possible, s'intégrera bien évidemment dans la potentielle « estuarisation » du Goulet.

Tous ces projets sont d'ores et déjà ou seront discutés au sein des commissions idoines : voirie et bâtiments mais aussi finances.



Parking Ecole du Marronnier

Un parking a été aménagé à l'école du Marronnier pour sécuriser la circulation à l'entrée de l'école .



Lotissement des Cols verts

Afin d'améliorer le cadre de vie et la mobilité sur les trottoirs des aménagements au lotissement « des Cols Verts » ont été effectués.

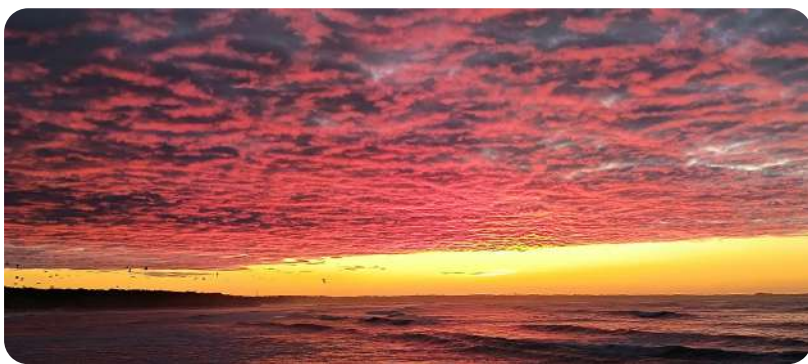


COMMISSION JEUNESSE ET SPORT

Après des mois climatiques ne permettant pas l'installation du « bateau pirate » et « l'abeille », nous y sommes ! L'installation est faite et vous pouvez d'ores et déjà profiter de ces structures dans un espace sécurisé entre l'école du Marronnier et le centre aéré des « 4 saisons ». Venez nombreux vivre un moment de piraterie et d'escalade.



LUMIÈRES D'AUTOMNE À SAINT-VINCENT-SUR-JARD *pour le plaisir des yeux ...*



Recul du trait de côte, Saint-Vincent pleinement mobilisé

Ce n'est pas nouveau et nous le constatons tous, le littoral Vincentais évolue lentement en certaines zones, plus rapidement en d'autres, mais sûrement. Le recul du trait de côte est une réalité locale confirmée par les études scientifiques. Face à cette situation, tous les acteurs (communes, intercommunalité, syndicat mixte du bassin du Lay, département, région et services de l'État) travaillent conjointement dans la définition d'une stratégie d'aménagement du territoire. Cette mobilisation collective illustre la volonté des élus mais aussi des agents territoriaux et nationaux de préparer l'avenir.

Il reste encore de nombreuses questions sans réponses : quand ? Comment ? Combien ? Les réponses devront être trouvées dans le cadre d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA).

Malgré ces questions sans réponses et assumant nos responsabilités dans la définition de la stratégie d'aménagement du territoire communal, Saint-Vincent travaille et prépare l'avenir avec détermination.

Soucieux d'informer les Vincentais en toute transparence, une réunion publique s'est tenue le 08 novembre 2024. Plus de 400 personnes étaient présentes témoignant ainsi du grand intérêt de la population pour ce sujet.

La présentation accompagnée de quelques commentaires est disponible sur le site internet de la commune mais aussi dans un classeur à l'accueil de la mairie.

Sur le long terme et selon les études scientifiques actuelles, notre littoral aura largement évolué. Nous n'avons donc pas le choix. Il nous faut agir ! Ce défi doit être pris comme une opportunité pour notre territoire. Accompagner la nature plutôt que la subir... Recomposer notre merveilleuse vallée du Goulet en lui conservant son caractère exceptionnel... Construire ensemble Saint-Vincent demain !

Réunion du 8 novembre 2024



Dessins d'illustration ne définissant pas ce que pourrait être la recomposition spatiale

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 Mai 1945 a rassemblé de nombreux habitants autour du Monument aux Morts pour honorer la mémoire des victimes et célébrer la Victoire des Alliés mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Sous un soleil radieux et empreint de gravité, la cérémonie a débuté par le traditionnel dépôt de gerbes, réalisé par Olivier Dalmasso accompagné d'un jeune du Conseil Municipal des Jeunes.

Les participants ont écouté avec émotion l'allocution de Monsieur le Maire rappelant l'importance du devoir de mémoire et les valeurs de liberté et de paix, essentielles à la cohésion de notre société.



Cérémonie du 14 juillet

La fête nationale du 14 Juillet a été célébrée avec enthousiasme et ferveur dans notre commune, offrant à tous un moment riche en émotions et en convivialité.

Monsieur le Maire, Olivier Dalmasso, a prononcé un discours émouvant, rappelant les valeurs fondamentales de liberté, égalité et fraternité portées par notre République.

Vive la République, Vive la France !



Cérémonie du 11 novembre



La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée dans un esprit de recueillement et de respect, rassemblant de nombreux habitants, élus, associations, et élèves autour du Monument aux Morts.

La cérémonie a débuté par une marche jusqu'au Monument. Monsieur le Maire, a rappelé l'importance de cette date marquant la fin de la Première Guerre mondiale et rendant hommage aux soldats qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Une gerbe a été déposée par le membre le plus jeune du Conseil Municipal des Jeunes, honorant la mémoire des victimes de guerre. Après lecture du message officiel et de textes par les enfants de l'école

du Marronnier, « La Marseillaise » a été interprétée par l'ensemble des personnes présentes. Puis la minute de silence, respectée avec gravité par l'ensemble des participants.

La présence du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les élèves de l'école du Marronnier a particulièrement marqué la cérémonie, témoignant de l'engagement des jeunes générations dans le devoir de mémoire.

Transmettre la mémoire est un devoir collectif. Continuons à nous rassembler chaque 11 novembre pour rendre hommage à ces héros.

Saint-Vincent honore la mémoire de Clemenceau... à Mouchamps

Saint-Vincent-sur-Jard est une des huit communes « clemencistes » de Vendée :

À Mouilleron-en-Pareds, la maison natale de Georges Clemenceau,

À La Réorthe, le château familial de l'Aubraie,

À Saint-Vincent-sur-Jard, sa maison d'écrivain,

À Sainte-Hermine, le mémorial des Poilus,

À Mouchamps, les tombes de Clemenceau et de son père,

À La Roche-sur-Yon, la stèle de la réconciliation,

À Luçon, un château d'eau synonyme de modernité,

À Montaigu, l'inauguration de l'hôpital.



C'est à ce titre et à l'occasion du 95ème anniversaire de son décès que dimanche 24 novembre 2024 les porte-drapeaux de l'UNC vincentaise ont accompagné le maire pour déposer une gerbe de fleur sur sa tombe. Très émouvante et réunissant plus de 100 porte-drapeaux ainsi qu'un public nombreux, la cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Bruno RETAILLEAU, ministre de l'intérieur.

Un peu d'histoire...

Le saviez-vous ?

Georges Clemenceau se retira définitivement à Saint-Vincent-sur-Jard en 1921. Il fit installer l'horloge qu'il avait offerte à la commune sur le clocheton de la mairie de l'époque (actuel office de tourisme). Il voulait, disait-il, que "les habitants prennent l'habitude de regarder la mairie plutôt que l'église pour avoir l'heure."





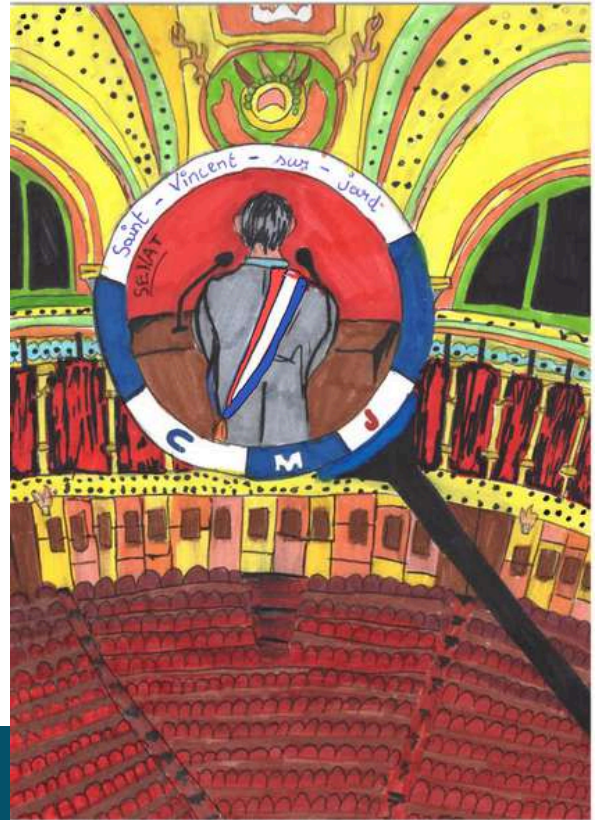
Le conseil municipal de la jeunesse (CMJ) Vincentaise

Les 15 jeunes élus Vincentais composant notre CMJ se réunissent tous les mois en salle du conseil avant le conseil municipal. Lors des séances, les enfants de 7 à 16 ans échangent, réfléchissent, proposent et créent. Ils participent ainsi activement au dynamisme de leur commune.

Lorsque nous leur avons proposé de répondre à la demande de notre Sénatrice, Annick BILLON, leur enthousiasme et leur détermination sont restés intacts. Ils ont donc travaillé et proposent l'illustration suivante (à droite).

C'est avec plaisir et non sans une grande fierté que nous avons transmis ce dessin à notre Sénatrice.

Demande de Madame la Sénatrice :



Monsieur le maire,

J'ai le plaisir de renouveler l'organisation d'un concours de dessin pour illustrer ma carte de vœux. Le thème de cette année est : « Dessine-moi le Sénat ».

Soucieuse d'encourager l'engagement citoyen et la connaissance des institutions, le concours est ouvert à tous les CME, CMJ et classes engagées dans le parcours « Passeport Civisme » de Vendée.

Un jury sélectionnera trois dessins qui figureront sur ma carte de vœux et j'accueillerai le collectif (CME, CMJ ou la classe engagée dans le parcours « Passeport Civisme ») lauréat pour une journée au Sénat. Une médaille gravée du Sénat récompensera les deux autres dessins sélectionnés.

Que la création soit individuelle ou collective, la participation au concours se fait au nom du collectif qui peut proposer plusieurs dessins, au plus tard le mardi 3 décembre, sur papier de format A4 ou A5 (orientation portrait ou paysage). Il est convenu que la participation au concours suppose l'autorisation tacite de reproduction des dessins sélectionnés à titre gratuit.

Comptant sur votre coopération pour soumettre mon initiative aux enfants élus ou engagés dans le parcours « Passeport Civisme » de votre commune, Recevez, monsieur le maire, mes sincères salutations.

Annick Billon,
Sénatrice de la Vendée

Le Marché de Noël de Saint-Vincent-sur-Jard



A l'approche des fêtes de fin d'année, Saint-Vincent-sur-Jard s'est transformé le temps d'un week-end en un véritable havre de magie et de convivialité grâce à la deuxième édition du marché de Noël. Ayant attiré de nombreux visiteurs de toute la région, désireux de découvrir l'artisanat local, les spécialités culinaires et l'ambiance festive de notre commune, ces deux journées ont été l'occasion de nous retrouver, petits-enfants, enfants, parents et grands-parents, tous réunis dans la joie de Noël.

Les animations et activités n'ont pas manqué pour émerveiller petits et grands : les spectacles de rue, cirque et déambulations lumineuses nocturnes, les balades en poney, la patinoire, la structure gonflable et même la visite du Père Noël ont ravi les familles.

Le marché de Noël de Saint-Vincent-sur-Jard est également une belle occasion de promouvoir le commerce local et de soutenir les producteurs de la région. En favorisant les circuits courts, cet événement contribue à l'économie locale tout en préservant le savoir-faire des artisans. En somme, le marché de Noël de Saint-Vincent-sur-Jard est une véritable célébration de la culture locale, de la convivialité et de l'esprit de Noël, qui continue de rassembler les habitants et les visiteurs autour de valeurs de partage et de solidarité.

La municipalité, agents et élus, remercie les associations et les nombreux bénévoles ayant participé activement à l'organisation de ce moment magique qu'il nous tarde tous de revivre l'année prochaine !

Voeux du Maire

Chères Vincentaises, Chers Vincentais,

Monsieur le Maire, Olivier Dalmasso et le Conseil Municipal, vous invitent chaleureusement à la traditionnelle cérémonie des vœux de la nouvelle année.

Samedi 11 janvier 2025

à 11h00

Salle Clemenceau

Cette rencontre sera l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée, de partager les projets pour l'année à venir et de célébrer ensemble ce moment de convivialité.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.

Nous vous attendons nombreux pour débiter l'année sous le signe du partage et de l'optimisme.

VIE MUNICIPALE

C'est avec regret que nous vous informons de la démission de Monsieur Pascal FOUESNANT, membre du Conseil Municipal de la liste « Agissons ensemble pour Saint-Vincent-sur-Jard » de ses fonctions après un peu plus de 15 mois.

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée de Madame **Chantal DESVIGNES** de la liste « Agissons ensemble pour Saint-Vincent-sur-Jard » au sein du Conseil Municipal.

Nous sommes convaincus que Mme DESVIGNES apportera une grande valeur et une belle énergie à notre Conseil.



Chantal Desvignes
Conseillère municipale

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Où dois-je m'adresser pour demander une carte d'identité ou un passeport?

Le lieu de demande ne dépend pas du domicile, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Vous devez privilégier votre demande de rendez-vous par internet. Le dossier peut-être constitué en ligne sur le site : ants.gouv.fr

Les mairies équipées proches de Saint Vincent sur Jard sont :

- **Moutiers-Les-Mauxfaits** : 02 51 98 90 33 – Site internet : www.moutiers-les-mauxfaits.fr, rubrique « mairie » puis « demandes administratives »
- **Les Sables d'Olonne** : 02 51 23 16 00 – Site internet : www.lessablesdolonne.fr/vivre-auxsables/documents-officiels/rdv-en-ligne-carte-identite-passeport/
- **La Roche sur Yon** : 02 51 47 45 23 – Site internet : www.larochesuryon.fr/services-infos-pratiques/vos-demarches-en-ligne/rdv-passeport-cni/
- **La Tranche-Sur-Mer** : 02 51 30 37 301 – Site internet : <https://demarchesadministratives.fr/mairie/la-tranche-sur-mer-85360>
- **Talmont-Saint-Hilaire** : 02 51 20 74 39 – Site internet : <https://talmont-saint-hilaire.fr/talmont-pratique/demarches-administratives/>

Inscription en ligne sur les listes électorales

Démarches en ligne sur service-public.fr

Ministère chargé de l'intérieur
Permet au citoyen français et au citoyen européen de demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune : votre demande d'inscription ne sera pas transmise.



Service-
Public.fr

Recensement citoyen

Démarche en ligne sur service-public.fr

Ministère chargé de la défense

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.

Jeune devenu Français, vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Service accessible avec un compte Service-public.fr ou FranceConnect.

Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-
Public.fr

Demande d'acte de décès (survenu en France)

service-public.fr

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Permet de demander à la commune du décès ou du domicile du défunt un acte de décès d'une personne de nationalité française née en France métropolitaine ou dans l'un des départements ou territoires d'Outre Mer.

Attention, certaines communes ne proposent pas ce téléservice.

Vous devez vous connecter avec FranceConnect.

La démarche est gratuite.

Le document est ensuite transmis par courrier en quelques jours.

Le délai peut varier en fonction du traitement de la demande par les services de la mairie et du temps d'acheminement du courrier.

Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait

(naissance en France) - Service gratuit

Démarche en ligne :

service-public.fr

3 documents différents peuvent être délivrés :

- Soit une copie intégrale (c'est-à-dire la reproduction de l'ensemble de l'acte de naissance),
- Soit un extrait avec filiation,
- Soit un extrait sans filiation,

Vous devez vous connecter avec **FranceConnect**.

La démarche est gratuite.

Le document est ensuite transmis par courrier en quelques jours.

Déclarer en mairie des chambres d'hôte de tourisme

Pour déclarer la mise en location de chambres d'hôtes, vous devez remplir le formulaire cerfa n°13566 disponible sur service-public.fr.

Vous devez ensuite déposer le formulaire à la mairie par courrier recommandé avec accusé de réception ou bien le déposer sur place.

Déclarer en mairie un meublé de tourisme

Pour déclarer un meublé de tourisme, vous devez remplir le formulaire n°14004 disponible sur service-public.fr.

Vous devez ensuite déposer le formulaire à la mairie par courrier recommandé avec accusé de réception ou bien le déposer sur place.

France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? A Moutiers-les-Mauxfaits, la Communauté de communes est désormais labellisée France Services. C'est un service public permettant d'accompagner les usagers dans leurs démarches de vie quotidienne (déclaration d'impôts, demande de raccordement électrique, recherche d'emploi...). France Services vous aide pour vos démarches administratives en vous mettant à disposition des outils (point informatique, documentation, ateliers...) et des agents pour vous conseiller et vous accompagner individuellement.

Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite
- Je cherche un emploi
- Je suis affilié à la MSA
- Informations jeunesse

Prévention santé

- Je cherche à rembourser mes soins
- Je suis en situation de handicap
- Je prends soin de ma santé

Etat civil et famille

- Je perds un proche
- J'établis mes papiers d'identité
- Je donne naissance

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30-12h30	
MARDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MERCREDI	8h30-12h30	
JEUDI	8h30-12h30	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	

Maison France Services
à la Communauté de communes
Vendée Grand Littoral
2 Rue du Chemin de Fer
85540 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

02 44 41 80 30
franceservices@vendeegrandlittoral.fr

www.vendeegrandlittoral.fr

Justice

- Je fais face à un litige ou un conflit
- Je suis victime d'une infraction

Budget

- Je connais des difficultés financières
- Je déclare mes impôts
- Je fais face à un litige à la consommation

Logement, mobilité et courrier

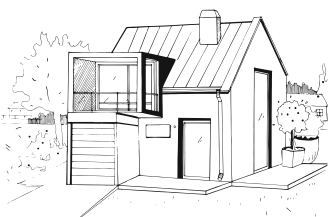
- Je me déplace
- Je gère mon énergie
- J'ai besoin d'un service postal
- Je cherche une allocation logement

À votre disposition sur place, un point informatique avec ordinateurs, imprimante et scanner.

Les services du quotidien à côté de chez vous.

La Maison France services est un lieu d'écoute et de convivialité pour :

- Être accompagné et orienté dans ses démarches administratives (impôts, Pôle Emploi...)
- Accéder à des plateformes et services en ligne (carte grise, ameli.fr...)
- Rencontrer des partenaires
- S'informer sur les services du territoire



Constructions, rénovations ou travaux : vos demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, la commune dématérialise la démarche en matière d'autorisations d'urbanisme. Vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne par le biais d'un guichet unique sur le site: <https://urbanisme.vendeegrandlittoral.fr/guichet-unique>

Ce portail permet de déposer des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir et d'aménager) de façon dématérialisée. Les Déclarations d'intention d'aliéner peuvent également être déposées par ce guichet.

Selon la nature de votre projet ou de vos travaux, mais aussi la situation de votre propriété/terrain, des demandes d'autorisation sont nécessaires auprès des services d'urbanisme.

La déclaration préalable (DP)

La déclaration préalable est obligatoire pour toute modification d'aspect extérieur de votre habitation, selon la surface créée :

- Tous travaux d'agrandissement, extension, surélévation avec une création de surface de plancher inférieure à 40m² en zone urbaine du PLU, à 20m² dans les autres zones.
- L'aménagement extérieur d'annexe ou abris avec création de plancher de moins de 20m² (abri de jardin, carport, dépendance, garage, etc.)
- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, etc.
- L'installation d'un portail ou son remplacement.
- La construction ou modification d'un mur ou d'une clôture.
- La construction d'une piscine.
- La pose de panneaux solaires.

Le permis de construire (PC)

Pour de plus gros projets, il faut faire une demande de permis de construire :

- La construction d'une maison
- La construction d'une extension de plus de 40m² en Zone Urbaine du PLU ou de plus de 20m² dans les autres zones.



Attention : Si après travaux la surface de plancher ou d'emprise au sol **totale** de votre maison est **supérieure ou égale à 150 m²**, le recours à un architecte est obligatoire.



Pour la construction d'un abri de jardin ou annexe inférieur à 5m², aucune autorisation n'est nécessaire.

	Annexe de - de 5 m ²	Annexe de entre 5m ² et 20m ²	Annexe de + de 20m ²	Extension de - de 20m ²	Extension de + de 20m ²	Extension entre 20m ² et 40m ²	Extension de + de 40m ²
Zone U	DP	DP	PC	DP	DP	DP	PC
Autres zones	DP	DP	PC	DP	PC	PC	PC

DP : Déclaration préalable

PC : Permis de construire

L'école Le Marronnier



Bonjour à toutes et à tous,

2024 s'achève tranquillement et 2025 s'apprête à montrer le bout de son nez.

En cette fin d'année 2024, nous accueillons, à l'école, 53 enfants répartis dans les 3 classes. Les effectifs restent relativement stables et se maintiennent. L'école le Marronnier a dit au revoir à Michèle, ATSEM, qui a pris sa retraite en septembre 2024 ainsi qu'à Sébastien Jambu qui est parti enseigner dorénavant à l'école du Bernard. L'ensemble de l'école était triste de leurs départs mais ravi d'accueillir pour la rentrée 2024 Marie Bertin, nouvelle enseignante de la classe maternelle avec Natacha Carrey en tant qu'ATSEM ainsi que Mathilde Jacquet qui a remplacé Chloé Ageon dans la classe CP/CE1.

En cette année olympique 2024, l'ensemble des enfants a participé à de nombreuses rencontres sportives et a accueilli une mascotte phrygienne dans les classes qui a voyagé dans les familles. Cette année s'est ponctuée par un stage CIRQUE auprès de la compagnie ESPRIT CIRK. Ce stage a été conclu par un formidable spectacle sous un chapiteau présenté aux familles à l'issue de la semaine.



Spectacle à l'issue du stage Esprit Cirk en juin 2024



Unis contre le harcèlement scolaire en novembre 2024



Visite de la criée des Sables d'Olonne dans le cadre de l'AME en avril 2024

ENFANCE ET JEUNESSE



A l'esplanade Clemenceau le jour de la photo scolaire

C'est ainsi que nos projets pour l'année scolaire 2024 autour de la thématique olympique, de la continuité du Passeport du Civisme et ses diverses actions citoyennes, et la poursuite de l'Aire Marine Educative au Goulet avec la réalisation d'un panneau informatif sur l'utilisation du bac à marée concourent à favoriser un climat serein fondamental pour les apprentissages.



Pose du panneau informatif réalisé par les élèves de CM



Journée sportive à Jard avec les élèves de l'école J.Tati



En ce début d'année scolaire 2024, des rencontres sportives ont déjà eu lieu notamment le cross inter-écoles à Jard, la journée du goût ainsi qu'une matinée d'ateliers ludiques et pédagogiques pour lutter contre le harcèlement scolaire. Le projet annuel se définit par la découverte des différents paysages et par conséquent les animaux en voie de disparition. Nous accueillons cette année encore des mascottes qui vont suivre nos aventures dans les classes et s'inviteront dans les familles. Bien entendu, nos petits élèves suivent avec attention les valeureux skippers engagés dans la célèbre course de l'Everest des mers. De nombreuses aventures et découvertes axées sur l'environnement attendent nos

petits écoliers durant l'année scolaire 2024/2025....L'ensemble de ces projets n'est réalisable qu'avec l'implication active et l'aide financière de l'association la Vincentaise et de la municipalité soucieuse du bien-être et épanouissement des petits Vincentais.

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement l'Amicale Laïque et la municipalité pour leur engagement quotidien auprès de l'école, ainsi que tous ceux qui participent à la mission d'éducation et d'instruction.

Enfants, personnel communal et enseignantes, souhaitent à toutes les Vincentaises et Vincentais de très belles fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.



CCAS : UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Rôle et mission

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune.

Son rôle principal est de recevoir, écouter, orienter, assister et conseiller les personnes handicapées, les personnes âgées, les familles en difficulté mais également de gérer les urgences sociales.

Sa mission est d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Conseil d'administration

Président : M. DALMASSO Olivier - Vice-présidente : Mme EVRA Corinne

Membres : Mme JANIÈRE Anna, Mme BAZIN Annie, Mme FANTACI Nathalie, Mme LAVIGNE Evelyne, Mme GAUDET Lauryne, Mr BOYER Pascal.

Contact :

Mairie Place Clément Neau - Tél. : 02 51 33 41 17 ou 06 78 42 03 67

Courriel : ccas@saintvincentsurjard.fr

Sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Actions

Depuis le 1er juillet 2023 date à laquelle vous les Vincentaises et Vincentais vous nous avez fait confiance, l'équipe du CCAS s'évertue à apporter des solutions sociales et administratives aux personnes qui en font la demande.

Nous vous accompagnons sur les démarches administratives dans la mesure de nos compétences.

Bien entendu, nous restons à votre écoute afin de vous apporter toutes les solutions sociales dont vous pourriez avoir besoin.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une très bonne année de joie, bonheur et surtout la santé pour 2025.

DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

«L'association du déplacement solidaire Vendée Grand littoral a besoin de vous. Vous souhaitez aider votre prochain dans le cadre du bénévolat, vous êtes titulaire du permis de conduire et avez un véhicule, vous pouvez intégrer l'équipe du déplacement solidaire. Vous participerez à rompre l'isolement des bénéficiaires et les accompagner dans leurs déplacements de santé ou de vie quotidienne.



Vous pouvez obtenir plus de renseignement en contactant France Services au 02 44 41 80 30 ou auprès du référent local M. Lionel PARET 06 16 18 82 41.

D'avance merci de votre engagement solidaire.

Eric PHELPEIN-RUFFIE, président du déplacement solidaire Vendée Grand Littoral. »



Tel.: 02 51 08 84 84

Mail : cidff85@orange.fr

Site : <https://Paysdelaloire-fr.cidff.info>

ENTRETIEN SUR RENDEZ-VOUS CONFIDENTIEL ET GRATUIT.

Leurs missions :

- **Accès au droit :** Connaître ses droits pour savoir comment agir - information juridique professionnelle gratuite (divorce ou séparation, harcèlement ou violence au travail ou au sein du couple, etc.).
- **Lutte contre les violences sexistes et racistes :** connaître ses droits et être accompagné (permanence juridique et accompagnement des victimes..)
- **Accès à l'emploi et création d'entreprise :** Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes.
- **Éducation et citoyenneté :** Promouvoir l'égalité des sexes.
- **Vie familiale et parentalité :** Promouvoir l'égalité des rôles parentaux.
- **Vie relationnelle et santé :** Prévention et santé des femmes.



119 Boulevard des États Unis,
85017 La Roche-sur-Yon

Tel. : 02 51 44 37 02

Site : www.udaf85.fr

Mail : conseilconjugalfamilial@udaf85.fr

S'adresse à toute personne seule, en couple, en famille, en groupe, dans le domaine relationnel, affectif, conjugal et familial.

S'il est possible, dans la plupart des cas de résoudre ses problèmes à deux, il peut être nécessaire de rencontrer une tierce personne hors du milieu familial.

LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Dans un cadre bienveillant et confidentiel, le Conseiller Conjugal et Familial a pour vocation sur l'ensemble du département de la Vendée de proposer un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour aider la ou les personnes à trouver leurs propres solutions.

Il vous est possible d'obtenir un entretien physique, téléphonique ou par visioconférence.



100, rue Ernest Landrieau
85340 Olonne-sur-Mer

Tél. : 06.29.39.83.09

Email : contact@leniddesaidants.fr

Site web : www.leniddesaidants.fr

Contact : Charline VINET,
coordinatrice « Le Nid des Aidants »

Plateforme d'Accompagnement et de Répit "Le Nid des Aidants"

Les proches aidants sont surtout des femmes, les conjointes de leurs époux malades, constate Charline Vinet. Elles apprécient de pouvoir avoir accès à des initiatives sur les trois territoires que couvre la plateforme de répit à savoir : la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne, la communauté de communes du Pays des Achards et Vendée Grand Littoral, soit 36 communes.

La plateforme fonctionne en multi-partenariats avec les différents acteurs des territoires. Elle est financée par l'Agence régionale de santé (ARS) et portée par l'EHPAD des Jardins d'Olonne.

L'AMAD DU LITTORAL



AMAD du Littoral
Talmont Les Sables

Site Les Sables :

2 rue Jean Bernard -
85340 LES SABLES D'OLONNE
Tél : 02 51 22 33 02

Site Talmont :

280 rue du Paradis -
85440 TALMONT ST HILAIRE
Tél : 02 51 96 01 39

Site internet :

<https://www.amaddulittoral.fr/>

Email : accueil@amaddulittoral.fr

SIRET : 340 184 704 000 62

Créée en 1985, l'AMAD est une association à but non lucratif, bénéficiant de la certification AFNOR « NF Service aux personnes » depuis 2006. Elle intervient sur les secteurs des Sables d'Olonne, de l'île d'Olonne et du Talmondais. Elle est dirigée par un conseil d'administration, composé de membres bénévoles, et présidé par Mme Maryse Lainé. L'AMAD propose une offre de services complémentaires pour une prise en charge globale du maintien à domicile. En effet, elle dispose de 202 places de SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), et d'un SAAD (Service d'Aide A Domicile). Ces deux services peuvent s'articuler en SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile). L'AMAD complète sa gamme avec un service de portage de repas et un service de téléalarme. Nos locaux, situés au 2 rue du Jean Bernard aux Sables d'Olonne, sont ouverts du lundi vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, au 02.51.22.33.02. Un répondeur reste à disposition en dehors de ces horaires.

L'AMAD du Littoral s'appuie sur ses valeurs fondatrices :

- « L'accueil, l'aide et le soutien de la personne et de ses aidants par des services de qualité »

et s'engage pour que chaque personne trouve dans ses services une réponse adaptée à ses attentes et ses besoins.

L'AMAD propose des activités diverses pour rompre l'isolement. Les personnes accompagnées peuvent participer à l'activité physique et adaptée animé par un professionnel tous les vendredis. Des ateliers à thème sont organisés régulièrement : jeux de société, musicothérapie, atelier créatif, médiation animale.



Contact

Du personnel pour tous vos travaux, avec un service de qualité. Contact, une association qui vous offre un grand choix de prestations adaptées à vos besoins.

Faites confiance à notre équipe pour bénéficier de services dont la qualité n'est plus à prouver. Notre objectif est l'insertion par le travail pour tous.

Toutes nos prestations permettent à de nombreux demandeurs d'emploi de travailler suivant leurs compétences. Que vous soyez particuliers, entreprises, collectivités, associations, CONTACT répond à vos besoins de main d'œuvre. Ménage, Blanchisserie, Repassage, Jardinage, Peinture, Bricolage, Débarrassage, Restaurant-Traiteur..

ZA des Bajonnières Rue du Puits Jouet 85340 ILE D'OLONNE Tél. 02.51.95.39.88

12 rue des Bergers Olonne sur Mer 85340 LES SABLES D'OLONNE Tél. 02.51.21.17.39

2 Avenue de Luçon 85440 TALMONT SAINT HILAIRE Tél. 02.51.21.17.39

77 Avenue Georges Clemenceau La Mothe Achard 85150 LES ACHARDS Tél. 02.51.05.91.79



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Vendée

LE SECOURS CATHOLIQUE en action chez nous

Le Secours Catholique du Talmondais est au service des personnes en situation de précarité sur les 9 communes : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard sur Mer, Longeville sur Mer, Poiroux, Saint Hilaire la Forêt, Saint Vincent sur Jard et Talmont Saint Hilaire.

Lors des déplacements à domicile et lors des permanences, le mardi de 9h30 à 11h30, au local du Secours Catholique, 280 rue du Paradis à Talmont St Hilaire, les bénévoles rencontrent les personnes qui souhaitent confier leurs difficultés ou, tout simplement, discuter.

A la suite de ces rencontres, des personnes en situation précaire ont reçu des colis alimentaires, des aides financières ou encore des bons de carburant.

D'autres personnes ont été transportées à l'épicerie solidaire (Le Panier du Talmondais) ou à des rendez-vous importants lorsqu'elles ne disposent pas d'autres moyens de transport.

Ces actions sont toujours réalisées en lien avec les assistantes sociales ou les CCAS.

Un après-midi par mois, des ateliers de convivialité réunissent personnes accueillies et bénévoles pour bricoler, réaliser une recette, jouer à des jeux de société et, à la fin, pour partager un goûter.

Comme à chaque printemps, accueillis et accueillants, nous nous sommes retrouvés 62 participants pour un pique-nique convivial.

En décembre, nous préparons un arbre de Noël pour les familles qui ont été reçues dans l'année au Secours Catholique et au Panier du Talmondais.

En ce qui concerne les vêtements, nous sommes en lien avec l'équipe de Moutiers Les Mauxfaits qui ouvre sa boutique pour tous, le samedi de 9h30 à 12h. On y trouve des vêtements neufs ou en parfait état ainsi que des livres, des jouets, du linge, de la vaisselle à un prix très modique. Il est possible de déposer des vêtements en parfait état au local de Moutiers (7 Place de la Gare) le mardi entre 10h et 12h.

Contacts :

* Pour la commune de Saint Vincent sur Jard : Mme Bernadette RAY -) 06 25 67 94 14

* Pour le Talmondais :) 06 46 90 19 29 - 280 rue du Paradis - 85440 TALMONT ST HILAIRE

Le Comité des fêtes de Saint-Vincent-sur-Jard

Tout jeune Comité des Fêtes créé en mars 2024, notre but est d'animer et égayer notre commune avec l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, de loisirs, en toute convivialité, dans le respect de chacun.

Vincentais de cœur, acteurs associatifs par le passé (l'A.P.E., La Vincentaise, l'Office du Tourisme ...), nous avons souhaité nous engager, en partenariat avec la municipalité et en annexe des associations locales déjà existantes, pour apporter une dynamique complémentaire festive à Saint Vincent sur Jard. Après une première année d'initiatives (Grillades du Tigre, soirée moules-frites, dîner dansant à l'occasion du marché de Noël...) en collaboration avec la municipalité, ce bilan positif nous encourage à continuer dans le même esprit de joie, de tolérance et de sympathie, afin d'étoffer notre calendrier de divertissements 2025. Et c'est grâce à l'aide, l'implication et l'efficacité de tous nos bénévoles que nous pourrons réaliser nos projets pour divertir les Vincentais et Vincentaises. Toute l'équipe du Comité des Fêtes reste à votre disposition pour d'éventuelles questions et



suggestions via notre adresse mail :
comitedesfetes.svsj@gmail.com.

Vivons Festifs à Saint Vincent Sur Jard !

Les randonneurs de Saint-Vincent



Notre Bureau réuni en fin d'Assemblée Générale le 05/09/2024
de gauche à droite, Marie-Jo, Arlette, Fabien, Chantal, Catherine, Marie-Hélène, Lionel

Le début de l'année est soit-disant un bon moment pour prendre de bonnes décisions. Alors nous en profitons pour vous rappeler de garder un peu de temps pour RANDONNER !

<http://balade.randosvsj.ovh/>

Les Randonneurs de Saint Vincent sur Jard HEUREUX vous présentent leurs meilleurs VOEUX (Peu importe) que vous soyez débutant ou expérimenté, la randonnée s'adresse à tout type de marcheur. C'est un bon moyen de s'épanouir au quotidien. C'est à la fois un loisir et un sport de découvertes et de contemplation. Alors venez nous rejoindre ! C'est accessible, facile et économique !

Association Les Quatre Saisons

Les communes de Jard-sur-mer et Saint-Vincent-sur-Jard ont développé une politique globale sociale pour les enfants et les jeunes sur leur territoire en créant un équipement de loisirs de qualité et en confiant la gestion éducative, pédagogique et financière à l'association « Les Quatre Saisons ». Le Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse est depuis le mois de janvier 2015 en partenariat avec 3 communes : Avrillé, Le Bernard et Saint- Hilaire-la-Forêt. Ceci permet aux résidents de ces 3 communes de bénéficier du même tarif préférentiel que les habitants de Jard sur Mer et de Saint Vincent sur Jard.

L'association compte à ce jour 201 familles adhérentes.

Espace enfance

L'Espace Enfance est un lieu convivial et de détente adapté aux enfants de 3 à 11 ans (Maternelles, Élémentaires). Plusieurs animations leurs sont proposées : activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, activités thématiques, séjours, etc.

L'ouverture de cet espace se fait tous les mercredis et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

En parallèle de son accueil de loisirs à destination des 3/15 ans, l'association souhaite faire, dans ce bulletin estival, un focus sur son label d'Espace de Vie Sociale qu'elle a obtenu en 2019 et renouvelé en 2023. et reconnu pour soutenir, guider et aiguiller si possible les habitants, les associations locales.

Avec celui-ci, l'association s'est fixée plusieurs objectifs :

- **Renforcer le lien social** en rompant avec l'isolement ; en sensibilisant la population aux activités de bien-être et de santé ; en travaillant des partenariats en direction du jeune public ; en favorisant les rencontres et les transmissions de savoirs entre les différents publics.
- **Renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité** en étant un lieu de ressources pour les associations ; en sensibilisant les usagers à l'utilisation du numérique.
- **Sensibiliser le public à l'environnement et promouvoir des actions écocitoyennes** en favorisant les rencontres autour d'actions environnementales ; en sensibilisant le public à consommer autrement ; en sensibilisant le public à la préservation des espaces naturels (plages, forêts...).

De nombreuses actions ont eu lieu durant l'année 2024. Certaines ont été menées en partenariat avec des associations du territoire ou des intervenants.

Espace pré-ados/ados

L'Espace Pré-ados/ados est ouvert à tous les jeunes de 9 à 15 ans (CM1, CM2, Collégiens). Différents espaces conviviaux leur sont mis à disposition ainsi que des activités manuelles, sportives, culturelles et culinaires, des sorties, séjours, etc. Ils ont accès à un baby-foot, un billard, un coin détente, un plateau sportif...

Son ouverture se fait sur les mercredis (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 13h30 à 18h00. Cet espace peut également être ouvert les samedis hors vacances selon les projets en cours (Exposcience, cinéma d'animation, etc.)

Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site internet : www.les4saisons.org

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et nous espérons vous rencontrer sur notre Espace Enfance Jeunesse ou lors de nos diverses manifestations.

**A très bientôt.
Belle Année 2025 !**

Devenez bénévole !

Votre aide peut faire la différence.

APPEL À BÉNÉVOLES



VTT Saint-Vincent-sur-Jard

Pour l'Association VTT-SVSJ, cette année a encore été riche d'évènements !

Nous avons programmé 56 sorties sur l'année dont 11 avec déplacement et 16 durant l'été.

Les vététistes ont parcouru 2306 km, soit en moyenne 41,2 km/sortie. La fréquentation la plus élevée était le 21 août avec 32 vététistes.

Notre catalogue compte désormais 74 circuits différents, téléchargeables sur GPS dont 19 avec déplacement, ce qui permet un grand choix dans la programmation du calendrier trimestriel. Ces sorties permettent de découvrir notre belle région, riche de son patrimoine : menhirs, dolmens, pigeonniers, moulins, chemins creux, traversées de ruisseaux, marais, coteaux et vignobles, mais aussi forêt et littoral... dans la poussière ou dans la boue selon la saison...

Des temps forts, avec des sorties à thème, placées sous le signe de la convivialité, comme la dégustation d'huîtres à La Guittière qui remporte un vif succès.

Le vide grenier du 14 juillet avec 110 exposants, que nous remercions pour leur fidélité, a été, comme chaque année, une réussite. Exposants et visiteurs ont été enchantés par ce lieu magnifique du Clos Thorel, l'accueil et l'organisation. Je remercie les 26 bénévoles qui ont su donner de leur temps et, sans qui, cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Notre assemblée générale où Mr le Maire nous fait l'honneur de sa présence. Le Forum des associations Vincentaises, organisés par la municipalité, vitrine de notre activité nous a permis de rencontrer des « futurs » vététistes et de concrétiser 2 nouvelles adhésions. L'association compte 53 adhérents dont 5 femmes (alors que durant des années, elles n'étaient que 2). L'association VTT s'implique dans la vie de la commune et pour compléter les animations mises en place par la municipalité, nous avons vendu du vin chaud et des gaufres au Marché de Noël du 30 novembre et 1er décembre. Nous réfléchissons à différents projets pour 2025 et nous pouvons déjà vous annoncer la reconduction du vide grenier le 14 juillet prochain, dans les mêmes conditions.

Adhésion « année » : 20,00 -

Adhésion « saison » : 10,00 et une participation d'1 euro symbolique par sortie (pas d'assurance).



Nous vous invitons à vous rendre sur notre site : vttsvsj85.fr afin de mieux connaître notre activité.

Vous y trouverez entre autres, de nombreuses photos et vidéos, le calendrier trimestriel, le catalogue des circuits...

Je tiens à remercier, au nom de l'équipe, les commerçants qui affichent notre calendrier trimestriel, la municipalité qui nous soutient avec l'octroi de la subvention et la place qu'elle nous donne dans le bulletin municipal. C'est pour nous un grand signe d'encouragement et de reconnaissance des activités que nous organisons.

Très belle année à tous,

La Présidente, Marie-Hélène Prével

Pour tout renseignement :

Marie-Hélène Prével – 06 70 62 05 65

La Gym Volontaire Vincentaise

La Gym Volontaire Vincentaise a repris ses activités début septembre. Cette association continue à se faire connaître par le biais du FORUM qui a eu lieu le samedi 14 septembre à la salle Clemenceau, ses flyers et ses manifestations.

Elle fonctionne avec son équipe dirigeante dynamique (7 bénévoles) accompagnée par les animatrices Corinne LEQUITTE et Evelyne GUILLEMET.

La Gym Volontaire ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

En partenariat avec la mairie, nous avons organisé la « MARCHÉ DE LA JOSEPHINE » soit plus de 70 participants. Nous en profitons pour remercier tous les intervenants.

Un cours de PILATES a vu le jour en septembre. Ce dernier a obtenu un grand succès (animatrice Evelyne GUILLEMET).



Mardi de 10h30 à 11h30 (COURS DE PILATES)

Permet de travailler la musculation profonde, la souplesse, la flexibilité, réduire les tensions dorsales et contrôler la posture.

MARDI de 19h15 à 20h15 (GYM TONIQUE STEP)

C'est un cours de renforcement musculaire basé sur l'ensemble du corps. Cette séance est excellente pour renforcer et tonifier l'ensemble du corps mais aussi le modeler. Ce cours vous apportera également force, résistance et développement de la capacité cardio-respiratoire.

JEUDI 1er cours de 9h30 à 10h30

(GYM DYNAMIQUE)

Regroupe un ensemble de travail permettant au corps de se maintenir et de se renforcer musculairement ce qui permet ainsi d'améliorer ses performances physiques, articulaires et cardio-respiratoires, tout ça en musique.

JEUDI 2ème cours de 10h30 à 11h30

(GYM DOUCE)

Fait travailler les différentes zones du corps en sollicitant les muscles sans jamais leur demander d'efforts violents. Les postures sont variées et toujours à la portée de tous ! Cette discipline invite plutôt ses adeptes à prendre le temps de bien réaliser leurs mouvements debout ou assis.

MANIFESTATIONS :

La Galette des rois pour nos adhérentes et adhérents le jeudi 9 Janvier 2025 –

Le Vide-grenier dimanche 23 Mars 2025 (salle Clemenceau)

Les membres du bureau de la Gym Volontaire Vincentaise vous souhaitent une très belle et bonne fin d'année 2024. Prenez soin de vous et de vos proches.

TARIF ANNUEL (Licence et Assurance comprise)

1 Séance /Semaine 115 €

2 séances /Semaine 145 €

3 Séances /Semaine 175 €

Deux séances découvertes vous sont offertes quelle que soit l'option choisie.

Le Club des amis de Saint-Vincent

Nous avons toujours la joie de nous réunir chaque mardi pour passer un très bon moment ensemble autour de jeux de carte, scrabble etc... De plus l'année 2024 nous a permis de fêter 4 anniversaires de nos chers adhérents, un de 95 ans, un de 90 ans et deux autres de 80 ans.

La morale est que jouer aux cartes entretient le corps et l'esprit

Vous voulez nous rejoindre ?

N'hésitez pas à me contacter :

Martine TRAVERT

06 18 61 52 91



L'Atelier Mon Essentiel (AME)

"Les échanges et partages sont porteurs de joie, et la joie favorise l'équilibre du corps et de l'esprit. Alors colorons nos vies, retrouvons notre âme d'enfant, exprimons nos talents créateurs et tous ensemble œuvrons pour le collectif et nous "m'aime", construisons notre monde et surtout, réchauffons nos coeurs.."

A bientôt, chaleureusement .

Fred et sa mascotte LILITOU

Suivez-L'AME sur sa page facebook. [l.atelier.mon.essentiel.l.ame](https://www.facebook.com/l.atelier.mon.essentiel.l.ame)



ASSOCIATION L'Atelier Mon Essentiel

Ses objectifs :

- ♥ Créer plus de lien, de partage, de solidarité, d'entraide
- ♥ Retrouver et/ou développer son autonomie, son esprit créatif
- ♥ Favoriser le bien-être et l'épanouissement personnel
- ♥ Créer une base de talents/savoirs faire
- ♥ Consommer différemment

Ses actions :

- Organiser des animations dans les domaines culturels, cosmétiques, artistiques, de bricolage, de jardinage, de couture, de la danse, du chant, ... via des échanges d'idées, des partages de savoir-faire et en s'appuyant sur des rencontres intergénérationnelles.
- Organiser des journées d'entraide à l'image du « Tous ensemble »
- Organiser des formations, des animations, des cours collectifs dans les domaines du bien-être, du mieux-être, de la prévention et préservation de la santé et du développement personnel

Association loi 1901

lamevendee@gmail.com

Les Amis de l'R Pur



Actuellement notre association « les Amis de l'R Pur » accueille à peu près 130 adhérents venant de St Vincent et des communes avoisinantes ;
N'hésitez pas à nous rejoindre afin de profiter des activités et sorties.

Adhésion : 12 € par personne.

Pour tout renseignement :

Tel - 07 77 39 38 99 - 06 03 19 85 65

Mail - les-amis-delrpur@orange.fr

2024 se termine par la sortie au cabaret l'Ange bleu, Vive 2025 !!!

Présentation du bureau :

André FERRET – Président

Agnès TRACHET – Trésorière – Secrétaire

François TRACHET - Monique PERROT -

Chantal & Mario JOLIVET - Membres

Le Président et son équipe vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



Sorties et manifestations programmées pour l'année :

Vendredi 17 janvier - Galette des rois réservée à nos adhérents

Samedi 25 janvier – Déjeuner dansant de la St Vincent – animé par Guy Naël

Samedi 8 mars – Déjeuner dansant – animé par Guy Naël

Dimanche 16 mars – Thé dansant organisé par la mairie & l'association

Jeudi 20 mars – Cabaret équestre – 17 les Mathes

Samedi 10 mai – Vide grenier – au Clos Thorel

Mardi 20 mai – visite centre minier et déjeuner – 85 Faymoreau

Juin – peut être une sortie aux douze coups de midi

Septembre – à voir une sortie ?

Vendredi 3 octobre – assemblée générale

Mercredi 15 octobre – Déjeuner dansant – animé par Guy Naël

Samedi 22 novembre – Déjeuner dansant du Beaujolais nouveau

Jeudi 4 Décembre – L'avant-goût de Noël au Poucton



Union Nationale des Combattants Saint-Vincent-sur-Jard Venez nous rejoindre !

Décembre 2024



C'est une réalité qu'il ne faut pas prendre à la légère, nous l'avons bien compris nous, anciens combattants de guerres ou conflits extérieurs. C'est pourquoi notre rôle au sein de notre association est d'informer toutes celles et ceux pour qui, le devoir de mémoire veut dire quelque-chose en les invitant à venir parmi

nous, perpétuer lors des manifestations patriotiques, le souvenir de ceux qui ont combattu pour que la France demeure un pays libre. Ce faisant, nous participons à la formation civique des jeunes générations. Pour cela nous sommes dans l'attente de nouveaux membres, soldats du feu, gendarmes, Opex, militaires etc.. il ne faut pas obligatoirement être un ancien combattant pour nous rejoindre, hommes, femmes, sympathisants, jeunes du Service national universel, il suffit juste de vouloir honorer la mémoire de nos anciens et apporter la preuve que l'on aime son pays!.

Notre section de St Vincent sur Jard compte à ce jour 68 adhérents dont 25 anciens combattants AFN, 19 soldats de France, 4 Opex, 12 veuves, 8 sympathisants.

En plus des manifestations patriotiques, nous organisons diverses manifestations, banquets, vide greniers, et sorties ouvertes à tous. Nous n'oublions pas nos anciens à qui nous rendons visite à leur domicile à l'approche des fêtes de fin d'année.

Sans oublier la parution de notre gazette « le trait d'union » dans laquelle entre autres nous mettons individuellement à l'honneur nos anciens combattants.

Cette gazette papier est distribuée gratuitement dans les boîtes aux lettres ou envoyée par mail.

A noter : Un appelé qui a servi sous les drapeaux peut accéder au titre de « Soldat de France » Un militaire ou une personne civile qui a pris part à un conflit dans lequel la France est, ou était engagée, peut faire reconnaître son statut d'ancien combattant. La carte de combattant, le titre de reconnaissance de la Nation, la carte d'invalidité des pensionnés de guerre ouvrent droit à certains avantages, comme par exemple le versement de la retraite du combattant.

Venez vous en informer.

Personne à contacter : Olivier Desvignes

Tel : 09 54 80 80 37 Portable : 06 21 66 38 28

Adresse mail : desvignesolivier@yahoo.fr

tel : 0954808037

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAÏQUE « LA VINCENNAISE »

Mme Rebecca BERTRAND

lavincentaise85520@gmail.com

06 67 79 78 59

CLUB DES AMIS DE SAINT-VINCENT

Mme Martine TRAVERT

06 18 61 52 91

travert.martine@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VINCENNAISE

Mme Maryse PLISSIER

maryse.plissier@sfr.fr

L'ESPÉRANCE (Théâtre)

Mme Nathalie CHANRION

theatrelesperance.secretariat@gmail.com

LES QUATRE SAISONS (Enfance/Jeunesse)

Mme Justine MONNEREAU

4.saisons@wanadoo.fr

LES AMIS DE I'R PUR

M. André FERRET

les-amis-delrpur@orange.fr

MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DE SAINT-VINCENT

Mme Annie GALLET-ARTAUD

musee.svsj@gmail.com

Tel. : 06 70 83 05 61

LES FLÉCHETTES JARDAISES

Florent EVRA

fdj85@outlook.fr

ATELIER MON ESSENTIEL (AME)

Mme Frédérique GUICHARD

lamevendee@gmail.com

SYNDICAT DE CHASSE

M. Jacques LEMUR

Tel. 06 88 99 97 04

chasseursaintvincent@orange.fr

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Olivier DESVIGNES

06 21 66 38 28

unc.saint-vincent-sur-jard@laposte.net

VTT SAINT-VINCENT-SUR-JARD

Mme Marie-Hélène PREVEL

06 70 62 05 65

mariehelene.prevel@sfr.fr

LES AMIS DU GOULET

M. Pascal JOLY

pascaljoly1@outlook.fr

VINIYOGAVENDÉE

Carine Auxire

06.26.73.04.23

carauxire@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Secrétariat

06.75.15.68.16

comitedesfetes.svsj@gmail.com

LES RANDONNEURS DE SAINT-VINCENT

Madame Chantal GOSSELIN

rando@randosvsj.ovh

AMICALE DE PÉTANQUE VINCENNAISE

Patrick JOUON

lapetanquevincennaise@outlook.fr



LIBRE EXPRESSION NOVEMBRE 2024 - Liste Agissons ensemble pour Saint-Vincent-sur-Jard

Dès juillet 2023, nous nous sommes mis à disposition du nouveau conseil afin de faire partager notre expérience, notre volonté d'œuvrer pour notre commune et l'attachement que nous lui portons.

A nouveau, cette année a mis en lumière une volonté de ne pas nous associer à certains dossiers par un manque de transmission sur l'avancement de certains projets. Il nous est sans cesse opposé notre qualité de minorité. Cette méprise a conduit à la démission d'un de nos membres. Nous sommes aussi des élus et un fonctionnement plus démocratique doit pouvoir exister afin de permettre à l'ensemble du Conseil de se positionner librement et de prendre des décisions éclairées.

Mise en lumière des dépenses excessives – A maintes reprises, nous avons affirmé notre inquiétude sur la multiplication des dépenses. Ce qui nous a conduit à voter contre le budget 2024. Dans un climat tendu pour les finances publiques au niveau national, nous déplorons les dépenses exponentielles pour les festivités et manifestations diverses ainsi que l'augmentation des charges de personnel. Dans cette démarche, nous avons manifesté notre opposition à l'instauration de 3 feux d'artifice, coûts et d'impacts sur l'environnement. Il est essentiel que des événements culturels ponctuent la vie de notre commune. La qualité de vie des riverains doit aussi faire l'objet d'une prise en compte dans le développement de ces manifestations. Notre inquiétude se porte aussi sur l'**augmentation des effectifs administratifs** et techniques accompagnés d'un recours à l'externalisation pour l'entretien de 7 lotissements, le recrutement d'un contrat d'alternance, le maintien d'un poste saisonnier (déjà été transformé en un recrutement à temps plein en 2022), et une inscription d'un budget complémentaire pour les heures d'astreintes des agents. Nous avons alerté sur la baisse annoncée, par l'Etat, des dotations aux collectivités qui pourraient être un frein à la réalisation de projets d'envergures (école, rénovation thermique de la salle Clemenceau, Eglise, mise à disposition de locaux plus grands pour les professionnels de santé, la lutte pour la défense du littoral, etc...).

Investissements fonciers : Nous sommes opposés aux investissements fonciers de 4 terrains à bâtir dans le lotissement privé des Roselières 4 qui feront l'objet d'une délibération du Conseil municipal du 19 décembre 2024.

Estuarisation de la Vallée du Goulet : Lors du Conseil municipal du 14 novembre, nous avons voté pour le lancement des études d'impact sur l'estuarisation du Goulet qui seront menées en partenariat avec les différents acteurs. Cependant, nous avons dénoncé le manque de transparence envers les élus de notre liste concernant l'annonce de la décision du maire de retenir la solution unique d'estuarisation du Goulet. Nous avons découvert en même temps que la population sur les chaînes de télévisions nationales et avant la réunion publique un choix qui était semblait déjà acté. Nous avons parfaitement conscience qu'il est impératif d'avancer sur ce sujet et nous étions déjà engagés dans cette démarche avec l'équipe municipale précédente dès 2020 en participant activement aux études lancées dès 2020 avec le OR2C et le CEREMA. Les conclusions de ces études avaient fait l'objet d'une réunion avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Ce qui nous avait conduit à la demande d'inscription sur la liste des communes à risques pour l'érosion côtière, avant les élections municipales de juin 2023.

Soyez convaincus que nous continuerons à participer, questionner, écouter, réfléchir et dénoncer si nécessaire. Notre préoccupation reste de préserver l'intérêt des Vincentais. Nous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, et une merveilleuse et prospère année 2025.

DIVERS COMMERCES

Supérette des Gourmets - alimentation	Place Clément Neau	02.51.33.60.61	
Ferme de la Boutière - Produits Fermiers	Place Clément Neau	02.51.07.90.41	fermedelaboutiere@orange.fr
L'Etape du Tigre - Bar, Tabac, Presse, Jeux	3 Rue G. Clemenceau	02.51.33.41.97	
Les Jard'ins de Saint Vincent	Les Martinières	06.38.80.17.77	lesjardinsdesaintvincent@orange.fr
Le Potager des Variétés Oubliées	Rue de la Fôret	06.84.27.39.05	lepotagerdesvarietesoubliees@gmail.com
Bien-être immobilier	1 rue G. Clemenceau	02.51.27.03.93	bienetreimmobilier@gmail.com
Au Fil des dunes	1 rue G. Clemenceau	02.51.96.38.45	www.aufildesdunes.fr / contact@aufildesdunes.fr
La Chatterie de Belesbat Elevage de Maine Coon & Sacré de Birmanie		06 61 70 53 70	www.lachatteriedebelesbat.fr
Laetitia Crea Création de bijoux, savons, bougies et décorations			laetitiacrea85 / blog.laetitiacrea1.wordpress.com

ARTISANS D'ART

Atelier de tourneur sur bois	19 route du sablon	06.86.34.87.21	misscopeaux@orange.fr
Atelier d'Annie	1 rue G. Clemenceau	06.70.83.05.61	contact.ag85@gmail.com

SOINS À LA PERSONNE

Salon de coiffure "l'Effet Naturel"	21 Rue G. Clemenceau	02.51.20.35.91	leffetnaturel@gmail.com
YOUNIQUE Conseillère beauté - E. Mullet		06.67.51.01.99	oodiemakeup85@gmail.com www.yuniqueproducts.com/Loodiemakeup
Jeanne HEKIMIAN Kinésologue	12 rue de la forêt	06.72.35.82.90	
Clem'esthétic	8 Rte de Saint Hilaire	06.49.59.38.35	
ARTICILS 85	1 chemin de la Tigerie	07.88.13.76.45	
Carine AUXIRE Réflexologue/Enseignante ViniYoga	2 impasse des bluets	06.26.73.04.23	viniyogavendee85520@gmail.com

COMMERCES ET ARTISANS

AGENTS IMMOBILIERS

TRIARC IMMOBILIER		06.89.70.85.38	s.rougey@triarcimmobilier.com
AB IMMO51	6 Le pont Métayer	02.51.20.30.00 06.75.71.50.00	abimmo51@gmail.com

RÉSIDENCES DE VACANCES

L'Islette (Résidence de vacances)	18 Les Embruns	06.19.07.45.73
--	----------------	----------------

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES RURAUX

"Comme une Évidence" - Chambres et tables d'hôte	20 route de Jard	02.51.90.86.94 06.16.21.07.00	commeunevidence@gmail.com
Résidence le Rêve Bleu	46 rue de la Forêt	02.40.54.27.52 06.33.33.82.17	pascal.mantault@orange.fr
Le Domaine de la Coutardière	2 rue de la Coutardière	06.87.32.86.64	domainedelacoutardiere@gmail.com
Bourg Paillé gîte équestre	Bourg Paillé	02.51.33.69.66 06.28.33.32.57	www.bourg-paille-gite-equestre.com
Mme MARTIN Thérèse - "Les Valérianes"	17 Lotissement du Greffier	06.14.38.08.53	
Les Plénitudes du rivage	30 Route de la Phélippière	06.61.70.53.70	
La Maison Rouge 3* - Mme DUCROT	5 Route de la Phélippière	06.07.40.86.28	
Villa Astélia	8ter Chemin des Rochettes	06.31.13.82.13	contact@ocea-location.fr
LE BARH Christine	24 lotissement le Goulet, rue des Roulettes	02.51.27.90.44 06.85.34.96.44	le-barh.yves@wanadoo.fr
FAUCHERON Annick	2 lotissement les Cols Verts	02.51.51.10.62 06.78.15.29.93	faucheron.my@orange.fr
Les Terrasses de Bella Vista	1 rue Eole	06.63.06.09.72	facebook.com/LesterrassesdeBellaVista
Parenthèse Océane	32 route de Saint Hilaire	06.37.66.38.66	pascal.fouesnant@orange.fr

CAMPINGS CARAVANING

La Bolée d'Air****	Rte du Bouil	02.51.90.36.05	info@chadotel.com
La Mouette Cendrée ***	Les Malécots	02.51.33.59.04	mouettecendree.com
Le Pied Girard**	Rte de la Forêt	06.78.42.03.67	campingpiedgirard@outlook.fr
L'R Pur	Beauregard	06.31.33.00.44	www.campinglrpur.com

COMMERCES ET ARTISANS

HÔTELS / RESTAURANTS / SNACKS

L'Océan - Hôtel - Restaurant	72 Rue G. Clemenceau	02.51.33.40.45	hotel.locean@wanadoo.fr
Casa di Mamma - Pizzeria - Saladerie	2 Rue G. Clemenceau	02.51.22.46.85	casa-di-mamma.tastycloud.menu
Le Refuge du Goulet - spécialités savoyardes	1 allée du Clos Thorel	02.51.95.67.08	www.lerefugedugoulet.com
J&J La Mariénnée	4 Chemin des Roulettes	02.51.33.49.11	www.facebook.com/barlejandj/
La Cabane à Tonton (Saison)	Esplanade Clemenceau		
Chez Flo et Mumu (Saison)	Esplanade Clemenceau		@bar.a.huitre.chez.flo.et.mumu
La P'tite Cabane (Saison)	Parking du poste de secours		
Le Repaire Marquisat - Restauration traditionnelle Foodtruck - plats faits maison	77 Rue Clemenceau	06.50.29.49.04	le.repaire.marquisat@outlook.com

SERVICES DIVERS

DSPJ Entretien Jardais	10 Impasse des Bulots	06.63.72.60.54	
TAXI CHRISTOPHE		06.58.79.50.42	
ADHAP Services (aide aux personnes à domicile)	Place Clément Neau	06.45.29.48.59	
LM - LA BOÎTE À OUTILS		07.49.48.73.34	lm.aboiteaoutils@gmail.com
DSPJ3 Multiservices	8 Rue de la Pinède	06.64.77.39.39	
SAINT VINCENT SERVICES (M TEXIER)	23 Impasse Belesbat 1	06.43.46.26.02	
LA MAIN VERTE	17 Impasse des Massettes	06.59.53.06.47	lamainverte17@outlook.fr
BLPS Laurent BOURCIER	11 Allée des Peupliers	06.83.11.59.77	
Christophe VRIGNON Petits travaux, entretien jardin, vide-maison...		06.75.18.34.19	
UNE VAGUE DE COULEUR, Designer de planches de surf		06.83.71.44.36	v-paoli@orange.fr
ABEILLE TAXI (ALLAIN Frédéric)		06.11.28.29.30	
AU-DELÀ DE LA VIE "entretien sépulture"		06.27.86.00.67	noirotaetitia85@gmail.com
Côte & Paysage - Tom Boutin		07.70.92.41.44	cotepaysage85@gmail.com
Création graphique - Audrey BUCK		06.72.27.09.70	hello@audrey-buck.fr www.audrey-buck.fr
PROCESSCOLOR - M. COLIN Patrice (Expert en colorimétrie, Print manager)	56 Bis Rue de la Forêt	06.27.69.62.04	patricecolin@processcolor.fr

COMMERCES ET ARTISANS

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

C'J2L - Plomberie Chauffage	Les Florencières	06.08.94.39.77	jeanluc-lair@orange.fr
CHOC'ELEC - Electricité Chauffage	La Grossardière	06.81.22.93.02	chocelec@cegetel.net
ELECTRICITE VINCENTAISE	ZA Le Fenil Blanc 14 Impasse des Métiers	02.51.20.38.84	electricite.vinentaise@wanadoo.fr
ECOSTYL - Tous travaux de rénovation		06.20.68.14.12	ecostyl@outlook.fr
GROLIER - Maçonnerie	4 Rue des Artisans	02.51.33.56.34	guy.grolier@wanadoo.fr
GRAIN DE COULEURS - Peintre en bâtiment		06 26 03 23 16	graindecouleur@live.fr
PERARD AMENAGEMENT - Menuiserie	ZA Le Fenil Blanc	02.51.33.90.08	perard.amenagement@wanadoo.fr
POIROUX Stéphane - Paysagiste	ZA Le Fenil Blanc	06.48.70.03.07	poiroux@orange.fr
GROLIER Philippe - Menuisier	13 Route de Saint Hilaire	07.81.83.43.85	philippegrolier65@gmail.com
ATLANTIC Soudure	31 impasse des métiers ZA Le Fenil Blanc	06.42.11.96.15	atlantic.soudure85@gmail.com
DEBERGUE Romain - Maçonnerie, neuf et rénovation		06.32.16.12.10	romaindebergue@gmail.com
RENOV EVOLUTION - Maçonnerie - Tony Provenzano		06.78.53.74.24	renovevolution.maconnerie@gmail.com
Vendémoussage - Entretien de façades, toitures, gouttières, terrasses...	21 Route de Jard	07.88.25.15.32	vendeemoussage@orange.fr

MAÎTRES D'OEUVRES

DRAPEAU Conception	26 ter Rue G. Clemenceau	02.51.33.57.41	www.drapeauconception.fr
CUENOT Yvon - Activités d'architecture	2 impasse des Coquelicots	02.51.33.32.14	

CULTE CATHOLIQUE

Horaires des messes

Église de Saint-Vincent-sur-Jard

-Les deuxièmes samedis du mois à 18h30.

Église de Jard-sur-Mer

-Les deuxièmes dimanches du mois à 11h.

Père ARCHAMBAUD, Presbytère de Jard-sur-Mer

Tel. : 02 51 33 40 25

DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

FRANCE SERVICE : 02 44 41 80 30

Ou

Mr Lionel PARET : 06 16 18 82 41

(Réfèrent DSVGL pour notre commune)

PORTAGE DE REPAS

Ce service est proposé par :

PREST ALLIANCE

Tel. : 02 51 24 01 38 ou 06 10 63 28 38

PASANDA

Tel. : 02 51 20 71 60 ou 06 86 82 09 46

ADMR

Tel. : 02 51 44 37 85

LES MENUS SERVICES (AGENCE DES SABLES D'OLONNE)

Tel. : 09 81 73 09 42 (numéro gratuit)

Courriel : les.sables.dolonne@les-menus-services.com

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous accueille les mardis de 14h à 16h30 et les samedis de 10h à 12h.

Tel. : 02 51 90 18 07

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, un compte-rendu de la séance du Conseil Municipal doit être disponible sur le site internet. Vous pouvez les consulter en mairie ou via le site : www.mairiesaintvincentsurjard.fr

OFFICE DU TOURISME

Site internet :

www.destination-vendegrandlittoral.com

Courriel : contact@otstvincentsurjard.com

Tel. : 02 51 33 62 06

L'Office du Tourisme est ouvert juillet et août :

Du lundi au samedi de 9h30 à 13h00 et de 14h30 à 17h30.

Le dimanche de 10h00 à 13h00

Fermé le jeudi après-midi et le vendredi.

MAISON & JARDINS DE GEORGES CLEMENCEAU

Site internet : www.maison-de-clemenceau.fr

Courriel : maison.clemenceau@monuments-nationaux.fr

Tel. : 02 51 33 40 32

Du 15 mai au 15 septembre

10h – 12h30 et 14h – 18h30

Du 16 septembre au 14 mai

10h – 12h30 et 14h – 17h30

Attention : dernier accès au monument 45 minutes avant la fermeture.

CORRESPONDANTS PRESSE

OUEST FRANCE

Mme Annick DUDIT

Tel. : 06 77 24 18 53

Courriel : annickdudit@orange.fr

JOURNAL DES SABLES

Pierre MALCEFF

Tel. : 06 11 81 29 37

Courriel : pierremalceff.jds@gmail.com



4 naissances



10 mariages



5 décès



LES NUMÉROS UTILES

ORTHOPHONISTES

Mme GAUTIER 02.51.20.37.49
Mme PAQUIER 02.51.90.35.78

MÉDECIN

Mme RICHARD Frédérique 02.51.20.83.38

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. TESSIER Jérémy 06 34 28 74 71
M. BOULLAY Arnaud 06 12 01 29 24
Ou 02 44 41 28 50

INFIRMIÈRES

Mme MIDOL MONNET Stéphanie 02 51 22 41 21
Mme PERAULT Anastasia 02 51 22 41 21
Mme BOU DAGHER Anne 02 51 22 41 21

SERVICES HOSPITALIERS

Hôpitaux

Olonne-sur-Mer 02 51 21 85 85
La Roche-sur-Yon 02 51 44 61 61

Cliniques

Olonne-sur-Mer 02 51 21 15 15
La Roche-sur-Yon 02 51 44 44 44

AMBULANCES

Ambulance de l'Océan 02 51 33 57 29

Mairie

Adresse : Place Clément Neau
85520 Saint-Vincent-sur-Jard

**Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00**

Tel. : 02 51 33 41 17

Courriel : mairie@saintvincentsurjard.fr

Sites :

- www.mairiesaintvincentsurjard.fr
- www.facebook.com/SaintVincentsurJard
- www.intramuros.ord/saint-vincent-sur-jard



Météo Vendée (Aérodrome « les Ajoncs », La Roche-sur-Yon).....
ENEDIS
Dépannage Électricité
VEOLIA EAU (Service clients)
Site internet : www.veolia.eau-ouest.com

0 836 68 02 85
0 800 123 333
09 72 67 50 85
02 51 40 00 00

TAXI

TAXI CHRISTOPHE 06 58 79 50 42
Abeille Taxi M. ALLAIN 06 11 28 29 30

SAMU - 15

POLICE - 17

POMPIERS - 18

Pharmacie de garde 3237

Urgences européennes 112

Urgences européennes

Pour les sourds et malentendants 114

GENDARMERIE

Talmont-Saint-Hilaire 02 51 90 60 07
Jard-sur-Mer 02 51 33 49 29
(uniquement juillet et août)

POSTE DE SECOURS

Le Goulet (juillet et août) 06 78 44 86 47

Police Municipale

Adresse : Place Clément Neau
85520 Saint-Vincent-sur-Jard

Tel. : 02 51 33 41 42

Courriel : policemunicipale@saintvincentsurjard.fr

Retrouvez-nous
sur Instagram !
(Scannez
directement ce
QR code).



SOS Femmes Vendée
BP 712 – 85017 LA ROCHE SUR YON
Cedex Tél. 02.51.47.77.59 – fax
02.51.05.23.73 –
contact@sosfemmesvendee.fr





L'ACTU DE VENDEE GRAND LITTORAL, votre Communauté de communes



LES BONS PLANS POUR MANGER LOCAL

Sortie du nouveau Guide des Producteurs locaux au Printemps !

Pour retrouver l'essentiel de notre alimentation à proximité et favoriser les circuits courts, la Communauté de communes a imaginé un Guide pratique des Producteurs locaux. Des huîtres à la viande, en passant par les fruits, les légumes et les produits laitiers, retrouvez toutes les bonnes adresses du territoire dans la nouvelle édition, diffusée au printemps 2025.

FAITES LE PLEIN DE CULTURE

C'est gratuit et ouvert à tous !

17 médiathèques réparties sur le territoire, un accès à 80 000 documents, un portail web vous proposant une multitude de supports numériques... Vendée Grand Littoral vous convie à une grande aventure culturelle, avec des services gratuits ! Le réseau propose également une offre événementielle à travers un programme d'animations annuelle, pour partager des moments de découvertes et d'émotions.



RENOVEZ AVEC LE GUICHET DE L'HABITAT

C'est le moment de se lancer dans la rénovation de votre logement !

Avec le Guichet de l'Habitat, la Communauté de communes propose au public des conseils techniques et des aides financières pour rénover son logement (travaux de rénovation énergétique, soutien au développement du logement locatif, aide à l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, lutte contre l'habitat indigne). Ce service neutre et gratuit accompagne les particuliers propriétaires et les bailleurs de logements du territoire.

VENDEE GRAND LITTORAL A VOTRE SERVICE

+ d'attractivité

Soutenir les entrepreneurs
Développer le tourisme
Promouvoir la mobilité douce
Moderniser les ports de plaisance

+ de cohésion

Accompagner les familles
Développer l'offre de santé
Faire vivre la culture à travers le réseau des médiathèques
Promouvoir le sport pour tous

+ de préservation de l'environnement

Accompagner la transition énergétique
Protéger l'environnement
Encourager l'économie circulaire
Assurer la solidarité territoriale

GESTION DES DÉCHETS

POINT D'APPORT VOLONTAIRE AVEC PASS'

Le Pass' Vendée Grand Littoral permet d'accéder à l'ensemble des colonnes «Ordures Ménagères» du territoire. L'abonnement annuel au service de gestion des déchets inclut 9 ouvertures de colonnes «ordures ménagères». Chaque ouverture supplémentaire (à partir de la 10ème ouverture) sera automatiquement facturée 1 €.



POINT D'APPORT VOLONTAIRE SANS PASS', avec la carte bleue

Se rendre avec son smartphone sur les colonnes équipées d'un QR code (11 colonnes disponibles) :

- Scanner le QR Code sur la borne et cliquer sur le lien
- Renseigner son adresse e-mail,
- Procéder au paiement par carte bancaire (2€),
- Une fois le paiement validé, un code est envoyé : le rentrer sur la borne à l'aide du clavier,
- Déposer son sac une fois le "bip" entendu.



LOCALISATION DES 11 POINTS ÉQUIPÉS D'UN QR CODE



TALMONT-SAINT-HILAIRE

- 1 Aire de camping-car Château Guibert - Avenue de la Plage
- 2 Porte de l'Océan - Résidence de l'Archipel
- 3 Place Centrale - Rue des Vacances

JARD-SUR-MER

- 4 Aire de camping-car - Rue des Goffineaux
- 5 Parking du Super U - Rue de la Perpoise

SAINT-VINCENT-SUR-JARD

- 6 Aire de camping-car - Chemin des Roulettes

LONGEVILLE-SUR-MER

- 7 Aire de camping-car du Rocher - Route des Troglodytes
- 8 Rue du Général de Gaulle

ANGLES

- 9 Route de Moricq

LE BERNARD

- 10 Place de la Mairie - Rue Albert Deman

AVRILLE

- 11 Place du cimetière - Rue des Menhirs

En cas de problème technique, de panne, de perte, de dégradation ou pour tout renseignement, merci de contacter directement le service de gestion des déchets de la

Communauté de
communes **Vendée**

Grand Littoral :

02 51 207 207

GESTION DES DÉCHETS

CALENDRIERS DE COLLECTE DE LA COMMUNE - SECTEUR OUEST



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

- **Jard-sur-Mer**
- **Saint-Vincent-sur-Jard SECTEUR OUEST**

2025

- SORTIR LE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE AVANT 23H**
(le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de la collecte)
 - PRÉSENTER LE BAC POIGNÉE VERS LA ROUTE**
et s'assurer qu'il soit visible
 - RENTRE LE BAC UNE FOIS LA COLLECTE RÉALISÉE**
- COLLECTE DES EMBALLAGES (bac jaune) :**
> À déposer en vrac dans le bac
> Bien les vider
> Ne pas les imbriquer les uns dans les autres
- COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir ou marron) :**
> À déposer dans le bac dans des sacs fermés

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1
JEU 2	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2
VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3
SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4
DIM 5	MER 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5
LUN 6	JEU 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6
MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7
MER 8	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8
JEU 9	DIM 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9
VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10
SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11
DIM 12	MER 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12
LUN 13	JEU 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13
MAR 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14
MER 15	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15
JEU 16	DIM 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16
VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17
SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18
DIM 19	MER 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19
LUN 20	JEU 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20
MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21
MER 22	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22
JEU 23	DIM 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23
VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24
SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25
DIM 26	MER 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26
LUN 27	JEU 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27
MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28
MER 29	SAM 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29
JEU 30	DIM 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30
VEN 31		LUN 31		SAM 31	

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Le PASS Vendée Grand Littoral est obligatoire pour accéder aux 5 déchèteries (24 passages sont inclus dans votre abonnement annuel).
Les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés et de manière exceptionnelle en cas de mauvaises conditions météorologiques (ex. : canicule).

HORAIRES D'ÉTÉ - D'AVRIL À SEPTEMBRE 2025

	Jard sur Mer	Le Bernard	Le Givre	St Vincent sur Graon	Talmont St Hilaire
LUNDI	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15
MARDI	8:30-12:15	14:00-17:15	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15
MERCREDI	8:30-12:15	8:30-12:15	14:00-17:15	8:30-12:15	8:30-12:15
JEUDI	8:30-12:15	14:00-17:15	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15
 VENDREDI	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15
SAMEDI	8:30-12:15	8:30-11:45	8:30-12:15	8:30-12:15	8:30-12:15
	14:00-17:15		14:00-17:15	14:00-17:15	14:00-17:15

HORAIRES D'HIVER - D'OCTOBRE À MARS 2025

	Jard sur Mer	Le Bernard	Le Givre	St Vincent sur Graon	Talmont St Hilaire
LUNDI	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45
MARDI	9:00-11:45	14:00-16:15	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45
MERCREDI	9:00-11:45	9:00-11:45	14:00-16:15	9:00-11:45	9:00-11:45
JEUDI	9:00-11:45	14:00-16:15	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45
 VENDREDI	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45
SAMEDI	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45	9:00-11:45
	14:00-16:15		14:00-16:15	14:00-16:15	14:00-16:15

ACCÈS AUX COLONNES « ORDURES MÉNAGÈRES »

- Le PASS Vendée Grand Littoral est obligatoire pour accéder aux colonnes « ordures ménagères ».
- Dépôt de sacs de 50 L max.
- 9 ouvertures de colonnes « ordures ménagères » incluses dans votre abonnement annuel
- Chaque ouverture supplémentaire (à partir de la 10^{ème} ouverture) automatiquement facturée 1 €



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

- **Jard-sur-Mer**
- **Saint-Vincent-sur-Jard SECTEUR OUEST**

2025

- SORTIR LE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE AVANT 23H**
(le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de la collecte)
 - PRÉSENTER LE BAC POIGNÉE VERS LA ROUTE**
et s'assurer qu'il soit visible
 - RENTRE LE BAC UNE FOIS LA COLLECTE RÉALISÉE**
- COLLECTE DES EMBALLAGES (bac jaune) :**
> À déposer en vrac dans le bac
> Bien les vider
> Ne pas les imbriquer les uns dans les autres
- COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir ou marron) :**
> À déposer dans le bac dans des sacs fermés

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
MAR 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1
MER 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2
JEU 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3
VEN 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4
SAM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5
DIM 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6
LUN 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7
MAR 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8
MER 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9
JEU 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10
VEN 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11
SAM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12
DIM 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13
LUN 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14
MAR 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15
MER 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16
JEU 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17
VEN 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18
SAM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19
DIM 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20
LUN 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21
MAR 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22
MER 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23
JEU 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24
VEN 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25
SAM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26
DIM 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27
LUN 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28
MAR 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29
MER 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30
JEU 31	DIM 31		VEN 31		MER 31

EMBALLAGES DANS LES BACS JAUNES OU EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Les verres et papiers se trient et sont à déposer en Point d'Apport Volontaire.

Retrouvez les consignes de tri, la carte des Points d'Apport Volontaire ou les renseignements sur la facturation sur WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.FR > DÉCHETS

LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS À VOTRE ÉCOUTE

- > 02 51 207 207 (choix 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h
- > dechets@vendeegrandlittoral.fr

VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.WEBUSAGER.FR

- > Obtenir une carte d'accès aux déchèteries et aux colonnes « ordures ménagères », des bacs, un composteur, opter pour le prélèvement automatique...
- > Formulaire en ligne disponibles sur votre espace WEB USAGER (après création de votre compte avec vos identifiants personnels)



Un doute, une question sur le tri de vos déchets ? Utilisez « Trivaoo » !

Google play

Available on the App Store

www.trivalis.fr

GESTION DES DÉCHETS

CALENDRIERS DE COLLECTE DE LA COMMUNE - SECTEUR EST



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

- Longeville-sur-Mer
- St-Vincent-sur-Jard SECTEUR EST

2025

- 1 SORTIR LE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE AVANT 23H** (le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de la collecte)
 - 2 PRÉSENTER LE BAC POIGNÉE VERS LA ROUTE** et s'assurer qu'il soit visible
 - 3 RENTRER LE BAC UNE FOIS LA COLLECTE RÉALISÉE**
- COLLECTE DES EMBALLAGES (bac jaune) :**
 > A déposer en vrac dans le bac
 > Bien les vider
 > Ne pas les imbriquer les uns dans les autres
- COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir ou marron) :**
 > A déposer dans le bac dans des sacs fermés

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1
JEU 2	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2
VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3
SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4
DIM 5	MER 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5
LUN 6	JEU 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6
MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7
MER 8	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8
JEU 9	DIM 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9
VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10
SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11
DIM 12	MER 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12
LUN 13	JEU 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13
MAR 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14
MER 15	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15
JEU 16	DIM 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16
VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17
SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18
DIM 19	MER 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19
LUN 20	JEU 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20
MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21
MER 22	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22
JEU 23	DIM 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23
VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24
SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25
DIM 26	MER 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26
LUN 27	JEU 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27
MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28
MER 29	SAM 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29
JEU 30	DIM 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30
VEN 31	LUN 31	LUN 31		SAM 31	

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Le PASS Vendée Grand Littoral est obligatoire pour accéder aux 5 déchèteries (24 passages sont inclus dans votre abonnement annuel). Les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés et de manière exceptionnelle en cas de mauvaises conditions météorologiques (ex. : canicule).

HORAIRES D'ÉTÉ - D'AVRIL À SEPTEMBRE 2025

	Jard sur Mer	Le Bernard	Le Givre	St Vincent sur Graon	Talmont St Hilaire
LUNDI		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15
MARDI	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15
MERCREDI	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15			
JEUDI	8:30-12:15 14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15	
 VENDREDI	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15	14:00-17:15		8:30-12:15 14:00-17:15
SAMEDI	8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-11:45		8:30-12:15 14:00-17:15	8:30-12:15 14:00-17:15

HORAIRES D'HIVER - D'OCTOBRE À MARS 2025

	Jard sur Mer	Le Bernard	Le Givre	St Vincent sur Graon	Talmont St Hilaire
LUNDI		9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15		9:00-11:45 14:00-18:15
MARDI	9:00-11:45 14:00-18:15		9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15
MERCREDI	9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15			
JEUDI	9:00-11:45 14:00-18:15		9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15	
 VENDREDI	9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15	14:00-18:15		9:00-11:45 14:00-18:15
SAMEDI	9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45		9:00-11:45 14:00-18:15	9:00-11:45 14:00-18:15

ACCÈS AUX COLONNES « ORDURES MÉNAGÈRES »

Le PASS Vendée Grand Littoral est obligatoire pour accéder aux colonnes « ordures ménagères ».
 > Dépôt de sacs de 50 L max.
 > 9 ouvertures de colonnes « ordures ménagères » incluses dans votre abonnement annuel
 > Chaque ouverture supplémentaire (à partir de la 10^{ème} ouverture) automatiquement facturée 1 €



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

- Longeville-sur-Mer
- St-Vincent-sur-Jard SECTEUR EST

2025

- 1 SORTIR LE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE AVANT 23H** (le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de la collecte)
 - 2 PRÉSENTER LE BAC POIGNÉE VERS LA ROUTE** et s'assurer qu'il soit visible
 - 3 RENTRER LE BAC UNE FOIS LA COLLECTE RÉALISÉE**
- COLLECTE DES EMBALLAGES (bac jaune) :**
 > A déposer en vrac dans le bac
 > Bien les vider
 > Ne pas les imbriquer les uns dans les autres
- COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir ou marron) :**
 > A déposer dans le bac dans des sacs fermés

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
MAR 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1
MER 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2
JEU 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3
VEN 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4
SAM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5
DIM 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6
LUN 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7
MAR 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8
MER 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9
JEU 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10
VEN 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11
SAM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12
DIM 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13
LUN 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14
MAR 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15
MER 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16
JEU 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17
VEN 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18
SAM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19
DIM 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20
LUN 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21
MAR 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22
MER 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23
JEU 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24
VEN 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25
SAM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26
DIM 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27
LUN 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28
MAR 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29
MER 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30
JEU 31	DIM 31		VEN 31		MER 31

EMBALLAGES DANS LES BACS JAUNES OU EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Les verres et papiers se trient et sont à déposer en Point d'Apport Volontaire.

Retrouvez les consignes de tri, la carte des Points d'Apport Volontaire ou les renseignements sur la facturation sur WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.FR > DÉCHETS

LE SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS À VOTRE ÉCOUTE
 > 02 51 207 207 (choix 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h
 > dechets@vendegradlittoral.fr

VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.MEBUSAGER.FR
 > Obtenir une carte d'accès aux déchèteries et aux colonnes « ordures ménagères », des bacs, un composteur, opter pour le prélèvement automatique...
 > Formulaire en ligne disponibles sur votre espace MEB USAGER (après création de votre compte avec vos identifiants personnels)





Voisins sereins

LA RÈGLE D'OR : RESPECT & TOLÉRANCE

La liberté de l'un s'arrête où commence celle de l'autre.

1 CHOISIR LE BON MOMENT C'EST IMPORTANT

Extrait de l'arrêté préfectoral N° 22/CAB/399 du 31 mai 2022 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Les travaux bruyants sont à effectuer :

Du lundi au vendredi : De 8H30 à 12H et de 14H à 19H30

Les samedis : De 9H à 12H et de 15H à 19H

Les dimanches et jours fériés : De 10H à 12H

**Non respect :
Amende = 450€**



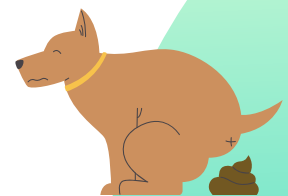
2 CHOISIR LE COMPOSTAGE ET NON LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement. Les utiliser en paillage ou en compost, ou bien les déposer en déchèterie.

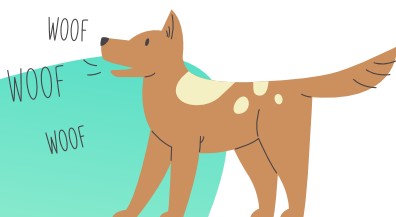
BRÛLAGE = 450€ d'amende

3 POUR NOS AMIS À 4 PATTES

Mon maître est responsable, il ramasse !
Merci de penser aux enfants et personnes en fauteuil roulant qui peuvent finir avec mes excréments collés à leurs chaussures ou roues.



Amende = 35€




J'aboie fréquemment et perturbe la quiétude du voisinage. Mon maître est responsable ! S'il ne me fait pas taire il sera réprimandé.

Article R. 1334-31 du Code de la Santé publique.


Amende = 68€

ANIMATIONS 2025

DE JANVIER À MARS

- 
- 25 janvier** Déjeuner dansant de la Saint Vincent, organisée par les amis de L'R Pur
 - 26 janvier** Le « Bain des Zinzins » plage Clemenceau, organisé par la municipalité
 - 1er février** Soirée montagnarde salle Clemenceau, organisée par la Vincentaise
 - 1er mars** Concours de palets salle Clemenceau, organisée par la Vincentaise
 - 8 mars** Déjeuner dansant salle Clemenceau, organisé par les Amis de L'R Pur
 - 16 mars** « Danses et Rythmes » salle Clemenceau, organisé par la commune en collaboration avec les Amis de L'R Pur
 - 23 mars** Vide grenier à la salle Clemenceau, organisé par la GYM VOLONTAIRE
 - 29 mars** Soirée Blind Test/dîner dansant salle Clemenceau, organisée par le Comité des Fêtes

DE MAI À AOÛT

- 
- 10 mai** Vide grenier au Clos Thorel, organisé par les Amis de L'R Pur
 - 17 mai** « Fête des Vincentais » au Clos Thorel, organisée par la Municipalité
 - 21 juin** Fête de la Musique à l'esplanade Clemenceau, organisée par la Commune en collaboration avec le Comité des fêtes
 - 5 juillet** Marche gourmande départ de l'Esplanade Clemenceau, organisé par le Comité des Fêtes
 - 14 juillet** Vide grenier au Clos Thorel, organisé par le VTT
 - 18 juillet** Soirée « Grillades du Tigre » esplanade Clemenceau, organisée par la Municipalité en collaboration avec le Comité des fêtes
 - 22 juillet** Feu d'artifice esplanade Clemenceau, organisé par la Municipalité
Fanfare de Talmont-Saint-Hilaire à 19h30 - Esplanade Clemenceau
 - 27 juillet** Vide grenier au Clos Thorel, organisé par l'UNC
 - 3 août** Soirée mogettes esplanade Clemenceau, organisée par la Vincentaise
 - 9 août** Soirée « moules/frites » esplanade Clemenceau, organisée par le Comité des Fêtes
 - 15 août** Soirée « les Grillades du Tigre », organisée par la Commune en collaboration avec le Comité des Fêtes
 - 21 août** Feu d'artifice esplanade Clemenceau, organisé par la Municipalité
 - 25 août** Fanfare de Talmont-Saint-Hilaire à 10h30 - Parvis de l'église

04 octobre

Soirée concert à 20h organisée par le Comité des fêtes.